

PROCES VERBAL DE LA C.S.D.G.E. Réunion du 11 FEVRIER 2010

Présents :

BELRHITI PATRICE
BILICKI BERNARD
BREGIER PATRICK (représentant FFST)
CHOURAQUI SERGE
DIDIER FRANCIS Président
FISCHER J PIERRE (représentant CFE-CGC)
VALERA DOMINIQUE
VENET GILLES (représentant UNSS)
BICHARD BREAUD PIERRE (représentant FFSU)

MOCHIZUKI HIROO
NAKHASHI HIDETOSHI
OSHIRO ZENEI
PIVERT PHILIPPE
CHARRE DOMINIQUE DTN
LAVORATO J PIERRE
LORIAU ANDRE (représentant FSPF)
GEORGEON ALAIN (représentant UNSA)
BUI MICHEL (représentant FFSE)

Absents (excusés) :

SAUVAGE PHILIPPE (représentant UNSA)
HERNAEZ ROLAND (représentant SNPAM)
PANATTONI CHRISTIAN (FCSAD)

Présents : Djamila RHABI (secrétariat des grades) et Mario GRUMIC (service juridique)

Invité : Giovanni TRAMONTINI.

Ouverture de la séance à 10 heures

17 membres avec voix délibérative sont présents, soit une majorité absolue de 9 voix.

I – Approbation des procès verbaux

Le procès-verbal de la réunion de la CSDGE du 26 novembre 2009 est adopté à l'unanimité.

VI - Etude des dossiers des grades étrangers

- ✓ **Monsieur SABRI ABDELKRIM** – demande que lui soit reconnu un 2^{ème} DAN obtenu auprès de la fédération Royale marocaine de Karaté. Le dossier étant incomplet, la CSDGE demande l'avis écrit du responsable CORG.

- Etude des dossiers des grades exceptionnels

- ✓ **Monsieur Eric COLAS** – Il est 2^{ème} Dan et est né en 1964, il a déposé une demande de grade de 5^{ème} DAN. Le dossier étant incomplet, il est décidé que le dossier sera examiné par la prochaine CSDGE.
- ✓ **Madame Marie-Catherine MARESCAUX CHABERT** – Elle est 2^{ème} DAN et est née en 1956. Elle demande l'élévation au 3^{ème} Dan.
La CSDGE souhaite effectuer un passage de grade de la candidate. En prenant en compte le programme handikaraté, elle devra se présenter devant une commission d'évaluation composée de messieurs Serge CHOURAQUI, Jean Pierre FISCHER et Dominique VALERA, membres de la CSDGE.
- ✓ **Monsieur Marcel MOTTET** – Il est 7^{ème} Dan et est né en 1943. Il demande l'élévation au grade de 8^{ème} DAN.
La CSDGE ne valide pas sa demande.
La demande est refusée à la majorité.
Vote : Pour : 1
Contre : 16
Abstention : 0
- ✓ **Monsieur Gilbert GESBERT** – Il est 5^{ème} Dan et a 69 ans, il sollicite une dérogation de temps afin de se présenter à l'examen du 6^{ème} DAN.
La CSDGE a validé sa demande.
- ✓ **Monsieur Charles BARRANGOU** – Il est 5^{ème} Dan et est né en 1954, il a déposé une demande de grade de 6^{ème} DAN. Il est décidé que le dossier sera examiné par la prochaine CSDGE.
- ✓ **Monsieur Gérard BURLION** – Il est 5^{ème} DAN et est né en 1945, il sollicite un grade exceptionnel de 6^{ème} DAN.
La CSDGE souhaite que le Président de ligue et le responsable COIRG précisent leurs avis sur la partie réservée du document type. Le secrétariat de la CSDGE doit envoyer un courrier en ce sens. Le dossier sera par conséquent étudié lors de la prochaine CSDGE.

- ✓ **Monsieur CASSOL Robert** – Il est 2^{ème} Dan et est né en 1935, il demandait l'élévation au 6^{ème} Dan.
La CSDGE avait souhaitée effectuer une évaluation du candidat. La commission d'évaluation était composée de messieurs Serge CHOURAQUI et Philippe PIVERT, membres de la CSDGE et de Giovanni TRAMONTINI membre de la direction technique nationale. Le candidat a passé le test d'évaluation avec succès. La CSDGE a validé sa demande.

- ✓ **Monsieur CORNU Jean Claude** – Il est 4^{ème} Dan et est né en 1940. Il demandait l'élévation au 5^{ème} Dan.
La CSDGE avait souhaitée effectuer une évaluation du candidat. La commission d'évaluation était composée de messieurs Serge CHOURAQUI et Philippe PIVERT, membres de la CSDGE et de Giovanni TRAMONTINI membre de la direction technique nationale. Le candidat a passé le test d'évaluation avec succès. La CSDGE a validé sa demande.

- Etude des dossiers des grades exceptionnels pour les experts japonais

- ✓ **Monsieur HIROJI FUKAZAWA est élevé au grade de 8^{ème} DAN**
La CSDGE a validé sa demande
Demande adoptée à la majorité.
Vote : Pour : 17
 Contre : 0
 Abstention : 0

- ✓ **Monsieur HIROSHI OKUBO est élevé au grade de 8^{ème} DAN**
La CSDGE a validé sa demande
Demande adoptée à la majorité.
Vote : Pour : 16
 Contre : 1
 Abstention : 0

- ✓ **Monsieur KENJI NAKATA est élevé au grade de 7^{ème} DAN**
La CSDGE a validé sa demande
Demande adoptée à la majorité.
Vote : Pour : 11
 Contre : 5
 Abstention : 1

- ✓ **Monsieur NAOKI OMI est élevé au grade de 8^{ème} DAN**
La CSDGE a validé sa demande
Demande adoptée à la majorité.
Vote : Pour : 16
 Contre : 1
 Abstention : 0

- ✓ **Monsieur RYOZO TSUKADA est élevé au grade de 8^{ème} DAN**
La CSDGE a validé sa demande
Demande adoptée à la majorité.
Vote : Pour : 17
 Contre : 0
 Abstention : 0

- ✓ **Monsieur YOKINOBU SHIMABUKURO est élevé au grade de 8^{ème} DAN**
La CSDGE a validé sa demande
Demande adoptée à la majorité.
Vote : Pour : 17
 Contre : 0
 Abstention : 0

- ✓ **Monsieur SEISUKE ADANIYA est élevé au grade de 8^{ème} DAN**
La CSDGE a validé sa demande
Demande adoptée à la majorité.
Vote : Pour : 16
 Contre : 0
 Abstention : 0 Nul : 1

- ✓ **Monsieur YOSHINAO NANBU est élevé au grade de 9^{ème} DAN**
La CSDGE a validé sa demande
Demande adoptée à la majorité.
Vote : Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

- Etude des dossiers des grades exceptionnels pour les Arts Martiaux Vietnamiens

Monsieur Charles Henri BELMONTE – Il est 2^{ème} DAN depuis 2001 et est né en 1965, il pratique les Arts Martiaux Vietnamiens et sollicite un grade exceptionnel de 5^{ème} DAN. La partie réservée au Président de ligue et au responsable COIRG n'étant pas remplie, le dossier sera renvoyé à l'intéressé. La CSDGE étudiera le dossier lors de la prochaine CSDGE.

- ✓ **Dans le cadre de l'intégration d'un groupement des Arts Martiaux Vietnamiens**, Monsieur Francis DIDIER, Président de la CSDGE et Giovanni TRAMONTINI, membre de la direction technique nationale, en présence de monsieur Yves BUIXUAN, Président de la ligue d'Auvergne et Didier DAMOISEAU, DTL ont effectué une évaluation de 5 candidats au grade de 6^{ème} DAN. Il s'agit de :
 - ✓ Madame **Suzanne BLANC** (née en 1951)
 - ✓ Monsieur **Pierre LASHERME** (né en 1959)
 - ✓ Mademoiselle **M. Céline MOLL** (née en 1948)
 - ✓ Monsieur **Kadou NACHET** (né en 1956)
 - ✓ Monsieur **Emmanuel SEPTIER DE RIGNY** (né en 1954)La CSDGE valide les 5 candidats au grade de 6^{ème} DAN.

- Etude et approbation des règlements spécifiques

- **Modifications apportées au règlement du KRAV-MAGA** : Il est validé à l'unanimité.
Le règlement est mis en adéquation avec les règlements techniques de karaté Do et Karaté Jutsu.
Il sera envoyé à tous les responsables des grades, inter régions, départements, ligues.
- **Modifications apportées au règlement des Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels** : Il est validé à l'unanimité.
Un ajout de 5 listes de QUYENS (KATA) a été réalisé correspondant à des styles entrants au sein de la FFKDA.
Il sera envoyé à tous les responsables des grades, inter régions, départements, ligues.

XI – Questions diverses

Examen de grades du 6^{ème} dan (moins et plus de 50 ans) - Aucune dérogation d'âge ne sera admise lors des inscriptions des candidats à l'examen du 6^{ème} DAN.

Demande de dérogation de temps pour un examen de grade

Dominique CHARRE, Directeur Technique national, licencié en ligue T.B.O., demande une dérogation géographique afin de se présenter en région parisienne pour l'examen du 2^{ème} DAN. La CSDGE accorde la demande et mandate une commission d'évaluation composée de messieurs Serge CHOURAQUI et Philippe PIVERT, membres de la CSDGE et de Giovanni TRAMONTINI membre de la direction technique nationale.

Demande d'organisation d'un examen de grade de 1^{er} DAN

Le département (49) MAINE et LOIRE demande l'autorisation d'organiser un passage de grade de 1^{er} DAN et propose monsieur CHERKIT Patrick, 5^{ème} DAN au poste de responsable CODG. Les deux demandes sont acceptées par la CSDGE.

Demande d'autorisation d'organiser un examen de grade à DJIBOUTI

Le colonel René SALVAN qui accueille Jean-Pierre FISCHER en stage à Djibouti, sollicite la CSDGE afin que celui-ci puisse effectuer un passage de grade de 1^{er} DAN. La CSDGE souhaite connaître au préalable la liste nominative des membres du jury à cet examen de grade.

Monsieur Michel MUTLU, – Président de la ligue de Tahiti, il a obtenu le 5^{ème} DAN en avril 2007. Il sollicite une dérogation de temps à titre exceptionnel afin de pouvoir se présenter à l'examen de 6^{ème} DAN. Le délai d'activité de date à date avec son grade précédent n'est pas suffisant, la CSDGE refuse la demande.

Monsieur Michel MORLON – Il a intégré la FFKDA et représente le style SHINKIDO.

La CSDGE mandate une commission d'évaluation composée de messieurs Serge CHOURAQUI et Philippe PIVERT, membres de la CSDGE et de Giovanni TRAMONTINI membre de la direction technique nationale. Un compte-rendu d'évaluation sera remis à la prochaine CSDGE.

Demande du comité départemental des ALPES MARITIMES – Le comité départemental sollicite la CSDGE afin d'effectuer un test d'évaluation pour messieurs Patrick RIGAUD pratiquant le Kyokushinkai et non gradé ainsi qu'Eric MARTIN pratiquant le Kempo, actuellement 2^{ème} DAN (en mai 2008). La CSDGE accepte de réaliser une évaluation de ces personnes. Elles devront se présenter devant une commission d'évaluation composée de messieurs Dominique VALERA et Jean-Pierre LAVORATO, membres de la CSDGE et d'Alain FERRY. Un compte-rendu de niveau sera remis à la CSDGE afin de proposer un grade.

Demande de la Nouvelle Calédonie – Monsieur Nicolas VIGNOLES demande si des grades obtenus par la fédération Australienne de Vovinam Viet Vo Dao (pas encore reconnue par le Comité Olympique Australien) peuvent être validés par la

FFKDA. La CSDGE souhaite dans un premier temps contacter la ligue et attend une demande officielle du Président de ligue et du responsable CORG.

Monsieur François FENELON – Il a obtenu le 6^{ème} DAN en mai 2007. Il sollicite une dérogation de temps à titre exceptionnel afin de pouvoir se présenter à l'examen du 7^{ème} DAN. Le délai d'activité de date à date avec son grade précédent n'est pas suffisant, la CSDGE refuse la demande.

Monsieur Pierre LEBOULAIRE – Il n'a pu se présenter, du fait des intempéries, à l'examen de grades du 9 janvier 2010 pour le 6^{ème} DAN prévu pour les plus de 50 ans. Il demande à se présenter au prochain examen de grade du 6^{ème} DAN qui aura lieu pour les moins de 50 ans en juin 2010. La CSDGE souhaite qu'il se présente devant une commission d'évaluation composée de messieurs Dominique VALERA et Jean-Pierre LAVORATO et Bernard BILICKI, membres de la CSDGE. Cette évaluation se déroulera le 20 avril 2010. Un compte-rendu de niveau sera remis à la CSDGE afin de proposer un grade.

EIS/Bataillon d'Antibes – Dominique CHARRE, Directeur Technique National présente un compte-rendu d'un rendez-vous avec des responsables de l'Ecole Inter Armées des Sports. Ils souhaitent pouvoir organiser des examens de DAN au sein même de la structure militaire. La CSDGE n'est pas favorable à cette dérogation.

FFST – BREGIER PATRICK (représentant FFST à la CSDGE), sollicite la CSDGE afin de pouvoir inscrire les récipiendaires de la FFST et demande l'organisation de passages de grades en Inter Régions pour ces derniers. Le Président propose que le sujet soit à l'ordre du jour de la prochaine CSDGE.

Passage de grade dans la ligue de l'île de la Réunion – Dans le cadre de l'organisation d'un examen de grade du 1^{er} au 5^{ème} DAN, Bernard BILICKI sera mandaté par la CSDGE dans la mesure où il y aura suffisamment de membres du jury gradés à ses côtés sur site. La CSDGE est en attente de la réception de la liste nominative du jury.

Réunion Karaté-Jutsu – Afin de mettre en adéquation le règlement des grades du Karaté-Jutsu avec celui du Karaté, Bernard BILICKI informe les membres de la CSDGE que les modifications sur les épreuves du règlement du 4 et 5^{ème} DAN du K.-Jutsu seront à l'ordre du jour d'une réunion des référents des styles le 19 mars 2010.

Passage de grades dans les Hauts de Seine – Philippe PIVERT informe que le second examen de grades dans la ligue des Hauts de Seine aura lieu le 13 mars. Un troisième examen est prévu courant juin. Les membres du jury ont suivis une formation.

Organisation du passage de grade du 7^{ème} DAN -

Il est demandé à la commission d'étude de la CSDGE qui se réunit le jeudi 11 février 2010 dans l'après-midi de réfléchir aux modalités d'organisation du premier passage de grades du 7^{ème} DAN tel que le prévoit l'article 210 du règlement de la CSDGE. Cet examen de grade sera planifié en même temps que le passage de grades du 6^{ème} DAN les 4 et 5 juin 2010.

Le candidat au 7^{ème} DAN doit présenter un mémoire, défendre sa thèse devant le jury et effectuer une prestation technique avec un partenaire de son choix.

Réflexion sur le contenu du règlement des grades en adéquation avec l'évolution de la pratique – Le Président, Francis DIDIER expose aux membres de la CSDGE sa réflexion sur les difficultés rencontrées par les candidats lors des différentes épreuves en opposition. L'utilisation de cibles permettrait de mieux gérer la problématique du contrôle, de la gestion de la distance. Le sujet sera proposé à l'ordre du jour de la prochaine CSDGE.

Le prochain bureau de la CSDGE aura lieu le mercredi 31 mars 2010.

La prochaine réunion de la CSDGE aura lieu le 15 avril 2010

La séance est clôturée à 13 heures.